



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

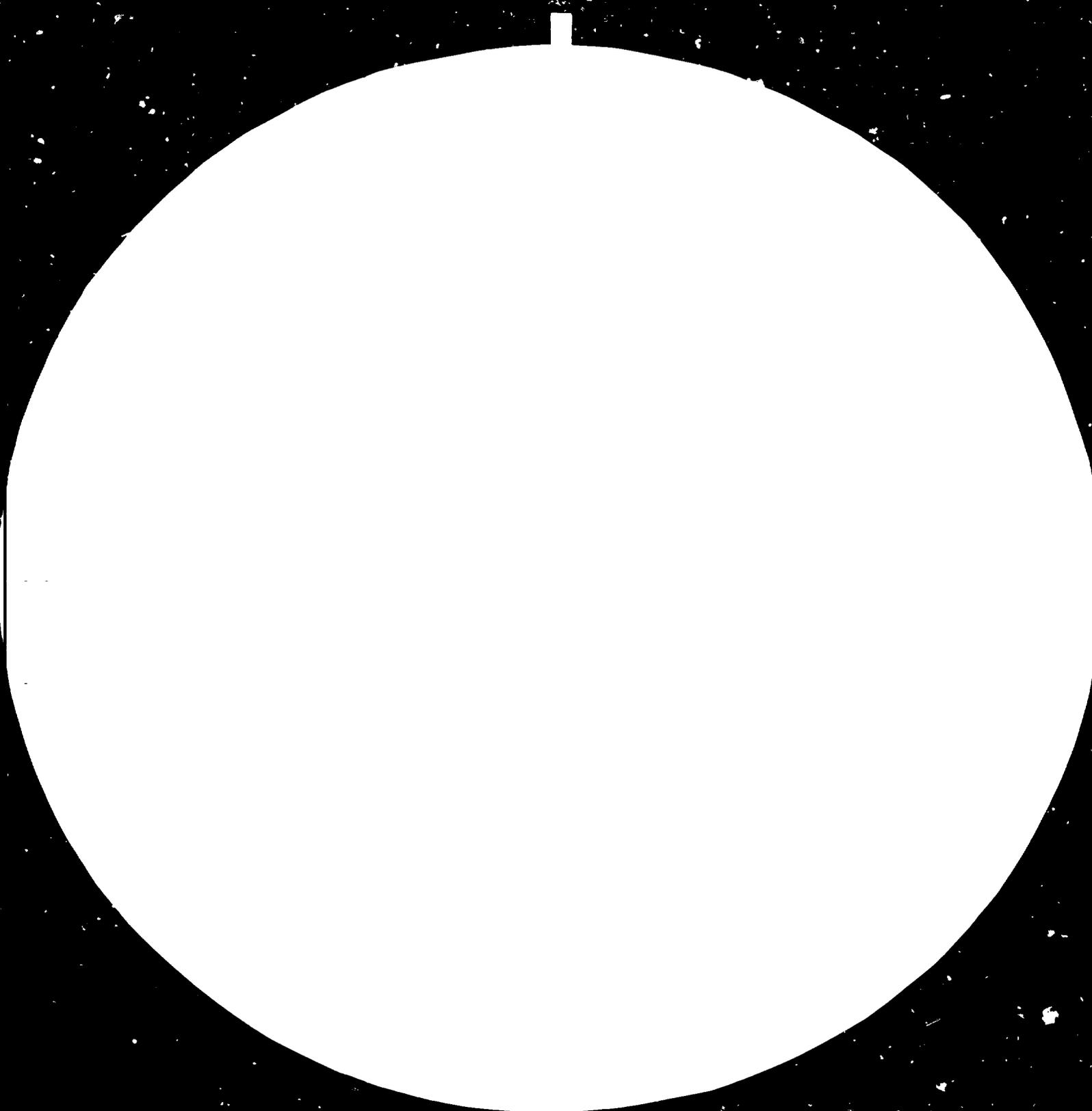
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





1.0

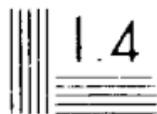
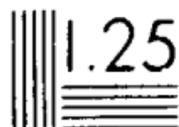
1.1



2.0



1.8



1.6



2.5



3.6

12284

Djibouti.

ASSISTANCE TECHNIQUE A LA REGIE DES EAUX

SI / DJI / 80 / 801 / 11 - 51 / 31 - 6 - A

D J I B O U T I

R A P P O R T F I N A L .

Etabli pour le gouvernement Djiboutien
par l' Organisation des Nations Unies pour le Developpement
Industriel , Organisation chargée de l'exécution pour le compte
du programme des Nations Unies pour le Developpement .

D' après l'Etude de M. Caron . Lavolette
expert en électromécanique

N'ayant pas officiellement approuvé le présent rapport , l'organisation
de Nations Unies pour le développement industriel ne partage pas nécessaire-
ment les vues exprimées par l' auteur .

Assistance auprès de la Régie des Eaux et du Génie Rural
de la République de Djibouti
SI / DJI / 80 / 801 / 11 - 51 / 31 - 6 - A

Résumé

Le projet , d'une durée de 4 mois prolongée à 6 mois , avait pour Objet : - Former 2 agents électromécaniciens pour la Régie des Eaux et prévoir la formation d'agents pour le Génie Rural .

- assister principalement la Régie des Eaux dans ses programmes d'équipement , et d'achats .

- assister le Génie Rural dans le choix du matériel .

Conclusions A court terme dans la période de 6 mois , 3 électromécaniciens de la Régie assurent le dépannage et l'entretien de façon autonome.

- Des commandes d'équipement ont été passées après consultation de prix auprès de différents fournisseurs ou centrales d'achats afin de stimuler la concurrence . Un résultat bénéfique très significatif a été obtenu en ce qui concerne les délais et les prix.

Recommandations

- Projet à long terme . Les besoins d'équipement ont été définis et ont fait l'objet de deux requêtes complémentaires (UNICEF et Banque Mondiale)

- Le principe de formation d'agents par des cours par correspondance avec assistance de l'expert ayant été adopté des démarches ont été entreprises pour :

- Contacter les écoles assurant ces cours

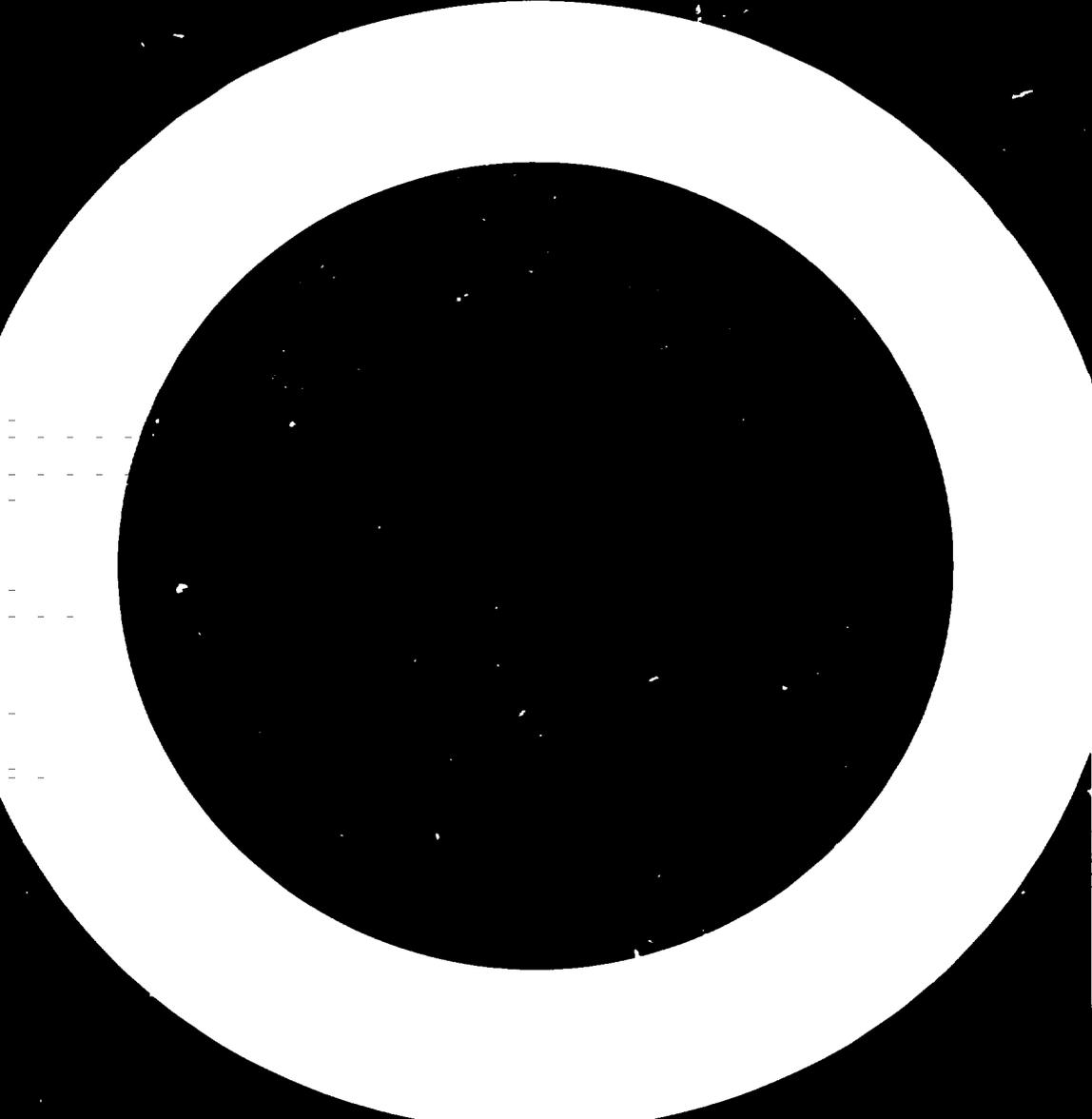
- Définir les besoins en personnel à former et la qualification requise (spécialité)

- Définir les investissements correspondants

- Etablir une requête auprès de l' UNICEF après accord de principe de celui - ci .

Ces cours intéressent la Régie des Eaux , le Génie Rural , l'usine du TADJURAH .

... / ...



1. OBJECTIF du PROJET

Le projet a pour objet :

- 1-1 De compléter la formation de 3 agents de la Régie des Eaux dans l' électromécanique .
- 2-1 De définir les besoins en équipement et matériel pour permettre à la Régie de faire face à ses obligations .
- 3-1 D'assister le Génie Rural dans le choix du matériel et de proposer un projet de formation du personnel.

2. Cadre institutionnel du projet

- La Régie des Eaux est un organisme d'Etat dépendant du Ministre de l' Industrie .
- Attribution : La Régie assure le pompage de l'eau dans les forages , le traitement et la distribution urbaine (Voir rapport préliminaire et requêtes N° 1 et 2 du financement d'équipement .)
- Zone d'activité : Principalement la ville de Djibouti ; autres stations TADJURAH , OBOCK , DIK-ILL , ALI - SABIEH (MOULOU)
- Le Génie Rural est un organisme d'Etat qui dépend du Ministère de l' Agriculture. Il s'occupe en particulier du creusement des forages , de leur exploitation lorsqu'il sont en zone rurale .

3. Réalisation

- Formation : Suite au précédent rapport , il avait été adopté le principe d'utiliser des cours par correspondance avec l'assistance de l'expert. Les cours concernent 11 élèves:-6 de la Régie des Eaux - 4 du Génie Rural -1 pour l'usine de TADJURAH soit :

C.A.P. électromécanicien	5
C.A.P. dieseliste	3
C.A.P. électricien auto	1

Brevet professionnel Electromécanique 1

Brevet technicien Supérieur Electromécanique 1

durée 2 ans .

- La demande de financement a été formulée auprès de l' UNICEF et le principe accepté . En attendant la signature de ce projet 3 agents de la Régie ont reçu une formation théorique et pratique , par suite d'incidents divers ils ont été confrontés à des problèmes pratiques, tant sur moteurs que groupes électrogènes , pompes , armoires de commandes . On peut affirmer qu'il sont capables d'assumer les tâches qui leur sont confiées . Ils ont d'ailleurs , sans aucune aide , recablé des armoires de commande , réparé des pompes immergées , équipé des forages , effectué des dépannages.

- 4 -

Equipement et matériel

(Voir en annexe les 2 requêtes d'équipement)

Le matériel nécessaire au renouvellement partiel des équipements de forage a été commandé . En général il faut plusieurs mois pour concrétiser un appel d'offre :
délai de réponse des fournisseurs , dépouillement etc....

IL était par conséquent difficile , au cours du projet de 4 mois d'obtenir des renseignements suffisants .

De fait , les sociétés commerciales de Djibouti , contactées , ont rarement pu fournir des informations précises . Aussi avons - nous contacté des centrales d'achats hors du territoire. Non seulement elles ont répondu mais deux d'entre elles ont envoyé sur place un représentant .

Le résultat , probablement le plus profitable pour la Régie des Eaux , est d'avoir pu passer des commandes à des prix dans le rapport de 2 à 3 au minimum et de plus avec des délais réduits à 1 mois au lieu de 3 ou 4 , précédemment et qui n'étaient d'ailleurs pas respectés.

En fait des commerçants de lavis^{pièces} étaient réservés le marché et , non seulement ne faisaient pas beaucoup d'efforts vis à vis de la clientèle , mais pratiquaient des prix fantaisistes (Il n'y a pas de contrôle de prix dans ce domaine à Djibouti .)

Un exemple donnera la mesure des difficultés rencontrées :
Plusieurs commerçants concessionnaires de marques d'outillage ont été contactés . Non seulement pour répondre à une demande de prix d'outils ils demandaient un délai pour télexer , mais en plus ils ne pouvaient nous prêter de catalogue - tout au plus on pouvait le consulter sur place .

En règle générale , le commerçant prend plusieurs cartes de représentation de marque sans pour autant avoir la documentation correspondante . Si le client s'adresse au fabricant ; celui - ci le renvoie systématiquement au près de son agent sur place , ce qui exclut pratiquement la concurrence d'offre de prix . Il n'en n'est pas de même avec les centrales d'achats qui peuvent s'approvisionner où bon leur semble et être mises en compétition , et de plus , proposer plusieurs marques différentes d'un même matériel ; Tant pour la Régie des Eaux que pour le Génie Rural , ces contacts ont permis de réunir une documentation jusqu'alors inexistante ou réduite et introuvable sur place . De cette façon nous avons pu trouver par exemple de type de pompes immergées qui correspondaient aux besoins et n'existaient pas dans la gamme du fournisseur habituel .

Les achats extérieurs présentent l'inconvénient de ne pouvoir bénéficier du service après - vente comme dans le cas d'un concessionnaire sur place . En fait les risques sont très limités , attendu que l'esdits concessionnaires n'ont ni pièces de rechange , ni personnel connaissant ce matériel : pompes immergées , matériel de forage etc..

...../.....

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Les objectifs du projet étaient à l'évidence trop ambitieux pour pouvoir être réalisés en 4 ou 6 mois , notamment en ce qui concerne la formation qui nécessite un complément des connaissances de base , d'où la proposition des cours par correspondance , mais demande au moins deux ans d'étude .

Des résultats non négligeables ont été obtenus en ce qui concerne les approvisionnements et équipements mais en se limitant à des consultations restreintes et non à des appels d'offre qui n'auraient pu être traités en 4 mois . Pour qu'ils aient un intérêt il faut évidemment pouvoir contacter le plus possible de fournisseurs. Les marchés sont en général diffusées par les journaux locaux et par les attachés commerciaux d'Ambassades , qui les transmettent aux revues spécialisées de leurs pays respectifs .

Nous avons pu constater que dans de nombreux cas , seules les entreprises ou commerçants de la place pouvaient répondre dans les délais voulus parcequ' informés plus tôt.

Dans le cas où le projet d'équipement serait accordé et financé , il y aurait lieu de prévoir un délai suffisamment long pour la réponse à l'appel d'offres .

